



Donation partage contestée

Par **brocas danielle**, le **08/10/2017** à **11:03**

bonjour, mes parents ont fait une donation partage il y a longtemps a leurs 3 enfants, chacun a eu une maison et moi un terrain isolé non constructible; j'avais signé à l'époque car mon père et mon frère et beau frère m'ont forcé la main; je constate que dès le départ les biens n'étaient pas équivalents; maintenant leurs maisons valent 230 000 euros et plus et moi mon terrain pratiquement rien; ma mère a une somme sur son compte bancaire qui comblerait un peu cette inégalité, puis-je faire une action en justice à son décès car ma famille ne veut rien comprendre; merci de me répondre

Par **youris**, le **08/10/2017** à **11:53**

bonjour,
vous pouvez consulter ces 2 cas qui expliquent comment contester une donation partage:

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/heritage-contestation-donation-partage-apres-16311.htm>

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-haddad-sabine/donation-partage-inegale-possible-mais-10130.htm>

salutations